



# et pour aller plus loin

numéro spécial

SEPTEMBRE 2023

# #5

T'as meilleur temps !



## Histoire du mouvement coopératif : petite suite 1

Par Jean-Marie Lagrange, membre du Comité des Sages

Pour rappel, en France le mouvement coopératif a toujours englobé une multiplicité de statuts :



- les **coopératives d'entreprises**, qu'elles soient agricoles, commerciales, artisanales voire de transport (à Besançon la **Maison du Peuple** et celle des **Syndicats**, l'imprimerie **Néo-Typo**, la **Fraternelle des instituteurs** ou en Haute-Saône l'imprimerie **Marcel Bon...**) ;

- les **coopératives de production** (**LIP** à Besançon en 1973 ou les **Forges Gilbert** à Albi rachetées par ses ouvriers en 2014 ; la même année, les thés **1336 - Scop'TI**, coopérative issue d'une usine fabricante du thé **Éléphant** rachetée par 58 anciens ouvriers après 1336 jours d'occupation... ) ;



- les **coopératives bancaires** ou **d'assurances** (la **CMDP**, le **CRCAM**...) ;



- les **coopératives d'intérêts collectifs** plus novatrices et ce depuis 2014 : nos magasins solidaires appartiennent à cette catégorie (ils sont désormais nombreux - à **Foncine** dans le **Jura**, le premier magasin est centenaire...), les magasins de producteurs, les **AMAP**, les **biocoop**...

- les **coopératives d'habitants** pour le logement ou l'urbanisme, depuis 2014 (un exemple parmi tant d'autres : création d'une ligne de **TER** entre **Lyon** et **Bordeaux**)...



Maison du Peuple, Besançon

Aujourd'hui les coopératives, ce sont 23 000 entreprises représentant un poids économique de 317 milliards d'euros.

Diverses réformes et dernièrement, la loi sur l'Économie sociale et solidaire (ESS) qui se situe dans le droit fil de l'essence coopérative, ont maintenu cette diversité de statuts.

Il est aisé de constater que les initiatives coopératives interviennent souvent dans un domaine où celles de l'État ne sont pas suffisantes voire absentes – elles se font complémentaires et essentielles. Les exemples dans le domaine sociétal ou écologique sont nombreux.

Il ne faudrait cependant pas perdre de vue la philosophie sur laquelle se fonde la coopérative, au profit de seules stratégies d'organisation ou de développement.

à suivre...

Directeur de la publication : Jean-Marie Lagrange

Vous recevez cet email car vous vous êtes abonné-e à notre lettre d'information. Pour cesser de recevoir nos informations, vous pouvez nous demander de vous retirer de la liste de diffusion en envoyant un mail à [magasin@tasmeilleurtemps.fr](mailto:magasin@tasmeilleurtemps.fr)

[www.tas-meilleur-temps.fr](http://www.tas-meilleur-temps.fr)

[www.facebook.com/tasmeilleurtemps25](https://www.facebook.com/tasmeilleurtemps25)

[tasmeilleurtemps25](https://www.instagram.com/tasmeilleurtemps25)